

Jourdiô le



Connaissez-vous la différence qu'il y a, entre :

le Polyacrylate de potassium et le Polyter

Réponse : **c'est la même chose**

La question m'a été posée récemment par un stagiaire (*en cours d'initiation de jardinage*) qui s'intéresse aux "nouvelles techniques", aux "produits nouveaux" qui pourraient apporter des solutions pour lutter contre le manque d'eau, surtout en période de canicule.

En fait, le produit n'est pas si nouveau que cela puisqu'il peut être apparenté à un autre produit, "cousin germain" qui a vu le jour, il y a plus de dix ans déjà, l'Aquasorb 3005, à base de polymère réticulé d'acrylamide et d'acrylate de potassium, de la Société PODG Développement.

Ce stagiaire, en fait, m'a demandé ce que je pensais de l'utilisation du Polyter.

Puis, de cette question, d'autres ont vu le jour et notamment, si ce produit était si efficace que cela, pourquoi, on ne l'utilise pas couramment en agriculture ... pourquoi certain(s) se glorifie de faire pousser des légumes sans eau ... utiliseraient-ils ce produit ? (*sans vouloir le dire*) ... etc.

J'avoue avoir été surpris (*qu'à moitié*) de cette question. Heureusement, je me rappelais vaguement d'une émission sur Antenne2, il y a quelques années en arrière, où David Pujadas présentait un inventeur de génie, originaire du Gers, qui avait trouvé une solution aux problèmes du manque d'eau, pour l'agriculture.

Ce produit miracle : "LE POLYTER"

J'ai recherché dans mes notes de l'époque et voici ce que cet inventeur disait sur son produit, je cite :

Le Polyter est le seul hydro-fertilisant capable de restituer à la plante, l'eau et les fertilisants dont elle a besoin. C'est donc à la fois un réservoir d'eau et un garde-manger permanent pour la plante.

Je cite toujours : ce produit, ce sont des granulés verts, de la chimie organique, totalement dégradable par les bactéries. Lorsqu'on mélange ce produit avec de l'eau, il se transforme en gélatine.

Les racines des plantes s'associent et sont en symbioses avec le produit Polyter. Par exemple, quand on a un sol structuré, argilo-humique, si vous apportez un litre d'eau et bien vous avez 80% d'eau de perdue et 20% pour la plante.

Quand il pleut, la grande quantité d'eau qui est apportée par les nuages, n'est pas utilisée en totalité par la plante. Si on est dans une zone où le sol est complètement sablonneux, et bien on peut avec le même litre d'eau, aller jusqu'à 96% d'eau perdue.

Pour remédier à cela, il suffit simplement de mettre 1/2 litre d'eau avec du Polyter, 97% de cette eau est disponible et utilisable par la plante.

Les racines des plantes se mettent en symbiose avec le Polyter et c'est la plante qui choisit ses besoins en eau.

De ce fait, on multiplie le système racinaire par 5 et ce dernier entre en profondeur et stabilise les sols.

Cet ingénieur agronome, **Philippe OUAKI DI GIORNO**, a été invité, en 2016, me semble-t-il, dans une émission de télé "Folie Passagère" animée par Frédéric Lopez.

Cette question posée par ce stagiaire, a réveillé en moi, tout ce qui se disait sur ce produit, il y a plus de dix ans (*et plus*) en arrière.

Cela m'a permis de chercher, par internet, l'homologation de ce produit, auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, (l'ANSES).

Voici le résumé succinct, d'un Procès-verbal de la réunion du 7 février 2019 :

Considérant le décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, ce procès-verbal retranscrit de manière synthétique les débats d'un collectif d'experts qui conduisent à l'adoption de conclusions. Ces conclusions fondent un avis de l'Anses sur une question de santé publique et de sécurité sanitaire, préalablement à une décision administrative. Les avis de l'Anses sont publiés sur son site internet (www.anses.fr).

Conclusions : en se fondant sur la réglementation en vigueur, sur les données soumises par le demandeur ainsi que sur l'ensemble des éléments dont il a eu connaissance, le CES approuve, à l'unanimité des membres présents, **la proposition des conclusions de l'évaluation aboutissant à la non-finalisation de l'évaluation dans le cadre d'un usage au sol, l'évaluation du risque sur les organismes terrestres lié à l'application du produit POLYTER sur les sols agricoles ne pouvant être conduite sur la base des éléments soumis.**

L'Anses émet un avis favorable à la mise sur le marché du produit Polyter présenté par PODG Développement **qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit Aquasorb 3005 et propose un renouvellement d'homologation.**

Donc, chers amis Jardiniers, je reste dans mon raisonnement de "Jardinier amateur". A mon avis, ce produit qui retient beaucoup d'eau par unité de poids, ne restitue son eau que lorsque le milieu est déjà très sec. En l'état (*ou en mélange au substrat*), il n'est donc pas adapté à la culture intensive, sous serre, où on recherche une eau facilement disponible. Par contre, comme réserve ultime d'eau, il peut servir. Autrement dit, mettre ces granulés en mélange au substrat avant arrosage permet à la plante, après qu'elle aura épuisé l'eau du substrat, de bénéficier d'une réserve d'eau. Quant à l'usage au champs, je ne connais pas l'influence de l'acrylamide sur le sol ou les plantes (et les eaux) après que le polymère se sera décomposé (*ce qui inéluctablement interviendra*) mais, en outre en tant que rétenteur d'eau dans le sol, pour être efficace et être un appoint réel à l'eau du sol, il faudrait mettre une dose prohibitive.

Cette information va certainement évoluer dans les semaines ou les mois à venir. Dès que j'aurai des nouvelles sur ce produit, je ne manquerai pas de vous le faire savoir dans une "édition spéciale".

Pour le moment, continuez à bien pailler vos zones de culture, mettez en place des ombrières pour protéger vos plantations des rayons du soleil ... ne soyez pas trop pressé d'utiliser ces produits nouveaux, attendez le résultat des études des spécialistes, **votre santé en dépend et l'environnement aussi.**

Il est à noter que le produit "Polyter" est utilisé en Agriculture et Maraîchage dans des pays tels : le Congo, l'Egypte, le Mali, le Maroc, le Mexique, à Saint Martin (*Caraïbes*), en Suisse et qui sait, en France !!!

Même si ce produit peut "éventuellement" être utilisé pour les plantes fleurs, dans l'immédiat, il ne peut pas être utilisé dans le domaine agricole et dans les potagers. Alors, prudence...

Edmond puyraud